

# *Le Mévoisinois*

2022 / 2023



Mot du Maire	1
Le budget 2022	2
Point sur les travaux 2022	4
Travaux et projets 2023	6
Etat civil 2022	7
Les évènements 2022	8
Le café restaurant : l'Arbre de la Liberté	12
Une mévoisinoise à l'honneur	13
Le tri sélectif	14
Bien vivre ensemble	16
Démarches administratives	18
Vie associative	20
Les activités : salle des associations	21
Les évènements à venir	26
Tarifs communaux	24
Infos utiles	25

**Direction : Gwendoline GRISON**  
**Rédaction : Commission communication**  
**Maquette et mise en page : Hélène BURGUET**  
**Impression : GRAPHY (69)**  
**Photo de couverture : D. LANGE**

**Remerciements aux sponsors qui participent à l'édition  
de ce bulletin.**



# Le mot du Maire

## Chères Mévoisinoises et chers Mévoisinois,

Je suis très heureuse de vous présenter notre nouveau bulletin communal. Nous l'avons voulu plus complet avec de nouvelles rubriques. C'est grâce à notre équipe de communication ainsi qu'à nos sponsors que cette nouvelle édition a pu se faire.

Le bulletin est distribué dans chaque foyer et est l'un des trois moyens de communication que nous mettons à votre disposition, les deux autres étant notre site internet et l'application sur téléphone Panneau-Pocket.

Je souhaite vous écrire quelques mots sur notre village et sur ce que nous pouvons faire ensemble pour bien vivre à Mévoisins malgré les petits moyens de notre commune.

Cette année a démarré, pour la première fois depuis le début de notre mandature, par la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 21 janvier. Je profite de cet espace d'expression pour remercier chaleureusement tous les administrés qui ont répondu présents à notre invitation. Je n'oublie pas non plus toutes les personnes qui ont œuvré pour préparer cet événement ainsi que les nombreuses autres manifestations qui ont eu lieu tout au long de l'année 2022 : de réels moments de partage et de convivialité qui ont été appréciés par tous. Ces cérémonies, commémorations et festivités représentent des temps forts de la vie de notre commune, permettent de tisser des liens. C'est pourquoi, je vous invite tous à y participer.

Après plus de deux années de crise sanitaire, nous avons pu en 2022 nous retrouver régulièrement pour des animations et des moments de convivialité, comme l'illustrent les photos dans ce bulletin.

Malgré le budget très restreint de notre petite commune, nous continuerons à soutenir les associations qui œuvrent dans notre village. La salle des associations propose des activités presque tous les jours. Nous avons vu la création des nouvelles associations comme le Comité des Fêtes et les Amis du Tilleul. Je vous invite à faire vivre et revivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez acteur de la vitalité communale.

Les conséquences de la guerre en Ukraine nous forcent désormais à une sobriété énergétique et à revoir nos habitudes de consommation. Nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation du prix de l'énergie et des produits de première nécessité. Ceci a un impact non négligeable sur le budget de nos collectivités, tout comme sur celui de nos familles. C'est dans cette période contrainte et compliquée que nous allons élaborer et voter le budget communal 2023.

J'en appelle donc à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments communaux pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Nous avons décidé de maintenir tout de même les illuminations pour les fêtes de fin d'année, en restreignant toutefois la durée. Des horloges de programmation fine de l'éclairage public sont en cours d'installation et l'utilisation de LED est à l'étude. En attendant la municipalité a réduit la plage horaire de l'éclairage public.

Réfugiée d'Ukraine, une jeune maman a été accueillie provisoirement dans une famille de Mévoisins. Rapidement les habitants ont fait don de vêtements, d'argent et de jouets pour sa petite famille. Je les en remercie pour elle !

L'épisode de sécheresse que nous vivons depuis cet été nous fait prendre conscience de l'urgence et de la nécessité de réagir pour préserver notre planète et nous devons tous en être acteur. Ainsi tout l'arrosage des espaces publics se fait désormais avec l'eau épurée de la station d'épuration.

L'année 2022 a apporté quelques changements en mairie. Nous avons changé notre logo pour mettre davantage en valeur notre patrimoine (l'arbre de la Liberté, le Menhir et l'Eglise). Les horaires d'ouverture ont changé et avec le départ de Madame MARCHAND, qui a choisi de poursuivre sa carrière dans une autre commune, nous avons eu le bonheur d'accueillir une nouvelle secrétaire Madame Hélène BURGNET, en poste depuis le 1<sup>er</sup> août 2022.

En 2022, de nouveaux habitants ont rejoint notre commune et nous allons en accueillir davantage en 2023 puisqu'une vingtaine de familles vont s'installer dans les lotissements rue des Ormes et rue des Vaudruelles. Au nom de notre conseil municipal, je leur souhaite la bienvenue dans notre petit village.

Les travaux de l'église ont commencé en 2022 avec la restauration du clocher, et ils vont se poursuivre en 2023 avec la restauration du toit, la remise aux normes de l'électricité et la réfection de la façade.

L'année 2022 était aussi l'année où le café du village a pu rouvrir ses portes après plusieurs années de fermeture. C'est le fruit d'un travail collectif de toute l'équipe municipale, de nos agents et de nombreux volontaires. Il vous appartient maintenant de faire vivre votre café-restaurant ; soyez-y les bienvenus lors des nombreuses manifestations organisées par « les Amis du Tilleul ».

Afin de poursuivre notre programme, nous allons installer cette année deux des quatre abrisbus prévus et continuer à développer des activités multigénérationnelles et des événements culturels sur la commune. Nous avons sollicité des subventions auprès de nos différents partenaires : Etat, Région, Département et autres organismes, pour créer des structures sportives pour les jeunes et un jardin de biodiversité. Pour mener à bien ces projets, la recherche et l'obtention de subventions sont indispensables.

Le chemin entre Saint Piat et Mévoisins va enfin se terminer cette année. Des bancs vont être installés sur le parcours.

La fin de l'hiver approche pour laisser place à des températures plus agréables nous permettant de réaliser de nombreux projets en extérieur. Nous allons continuer à faire des plantations et à décorer notre commune.

Je profite de cet espace pour remercier les agents communaux de leur engagement au quotidien, le plus souvent au-delà de leur fonction pour rendre le meilleur service aux Mévoisinois tout au long de l'année. Je remercie également les membres du conseil municipal et les bénévoles qui chacun avec leurs compétences propres travaillent chaque jour à dynamiser et embellir notre commune, en proposant de nouvelles idées, en construisant des projets et en les menant à bien.

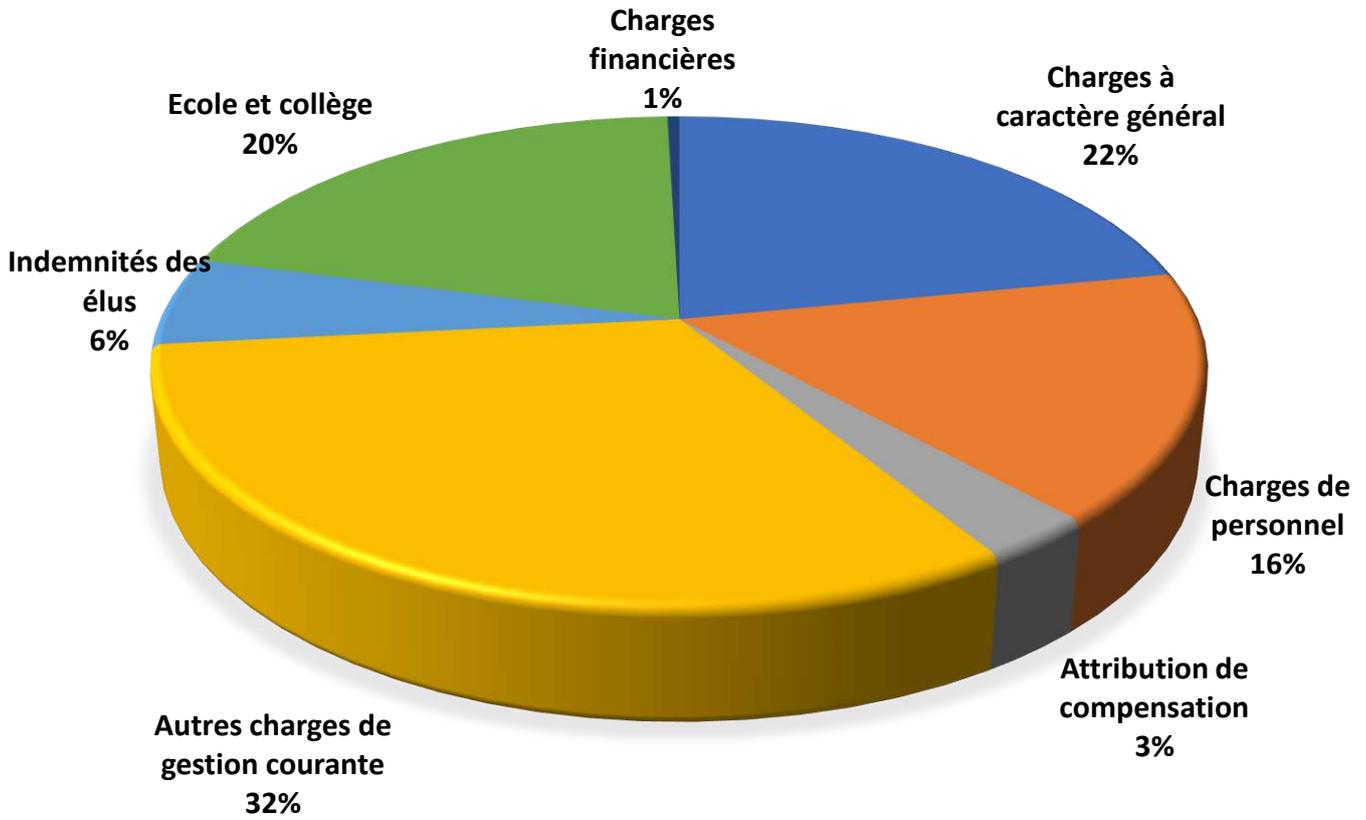
Pour terminer, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et un excellent printemps à toutes et tous.

Ann GRONBORG

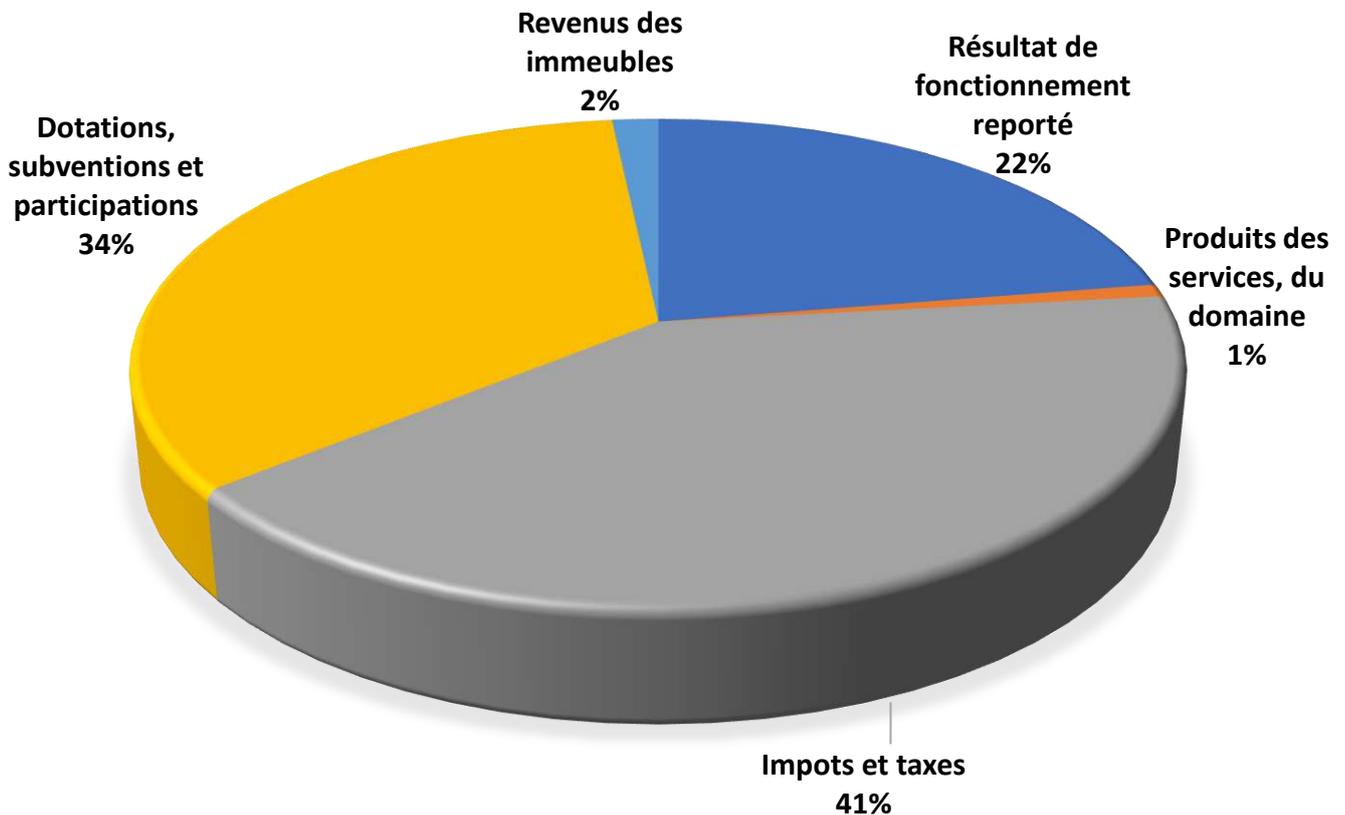


## Le budget 2022

Dépenses de fonctionnement = 404 970 €



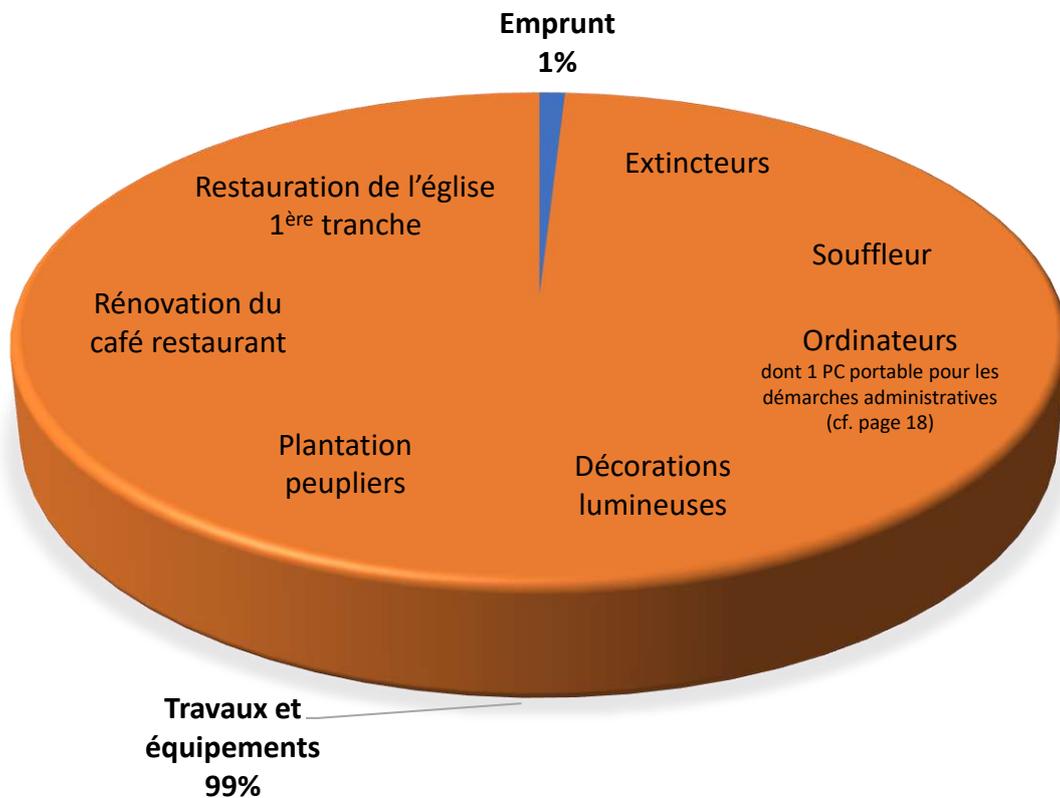
Recettes de fonctionnement = 404 970 €



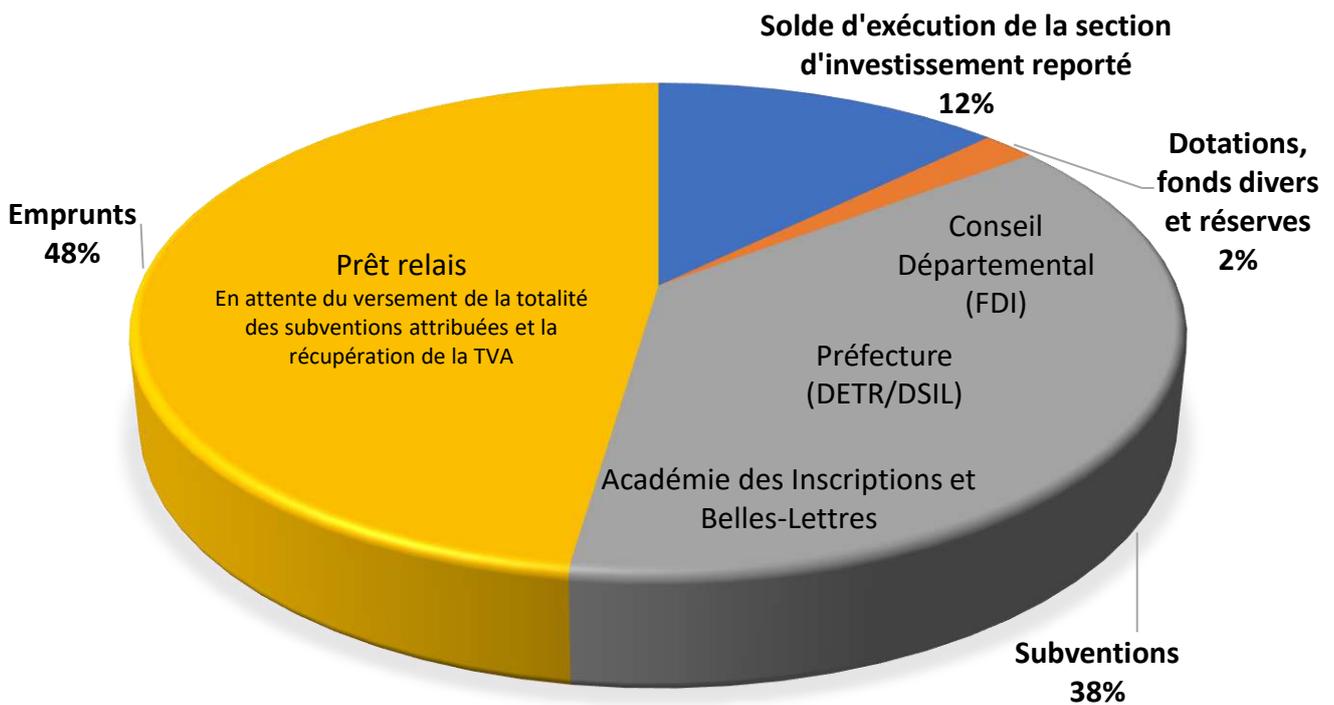


## Le budget 2022

Dépenses d'investissement = 741 858€



Recettes d'investissement = 741 858 €





## Point sur les travaux 2022

### Le Café : dernier commerce du village

Après l'achat des locaux et de la licence IV, la municipalité a effectué des travaux de mise aux normes et d'aménagement intérieur et extérieur. Une partie a été effectuée par des entreprises locales et l'autre partie a été réalisée par certains élus, des bénévoles et l'agent communal. Grâce aux subventions de l'Etat et du Département ainsi qu'aux dons de matériel et de mobilier d'une entreprise parisienne, ce projet a pu voir le jour.

Achat, travaux et mise aux normes (cuisine, salle, sanitaires) pour 145 000 € HT financés comme suit :

- Subvention de l'Etat : 70 000 €
- Subvention du Conseil Départemental : 25 000 €
- Autofinancement : 50 000 € HT

Ce budget intègre l'aménagement extérieur prévu en 2023.

Une convention a été mise en place avec l'organisme 1000 cafés pour aider à la recherche d'un(e) gérant(e) et début décembre Madame Anne GARNEAU a pu ouvrir « l'Arbre de la Liberté » au public.

### L'église 1<sup>ère</sup> phase – restauration extérieure : clocher et couverture

En partenariat avec la Préfecture, le Département et la Fondation du Patrimoine, les travaux de la 1<sup>ère</sup> phase ont pu démarrer en mai 2022.

Travaux pour 339 000 € HT financés comme suit :

- Subvention de l'Etat (plan de relance) : 181 794 €
- Subvention du Conseil Départemental : 25 000 €
- Fondation du Patrimoine et mécénat privé : 65 000 €
  - donations / achats de tuiles : 15 000 €
  - Fondation du Patrimoine : 20 000 €
  - Région : 15 000 €
  - Académie des Belles-Lettres : 6 000 €
  - Sauvegarde de l'Art Français : 9 000 €
- Autofinancement / Emprunt : 67 206 €

### Un grand merci aux donateurs et à l'association de Valorisation du Patrimoine de Saint-Piat / Mévoisins pour l'inscription des dédicaces sur les tuiles.

Il est encore temps de faire un don et aussi d'inscrire son nom à l'intérieur de la toiture de notre patrimoine communal.

### L'assainissement

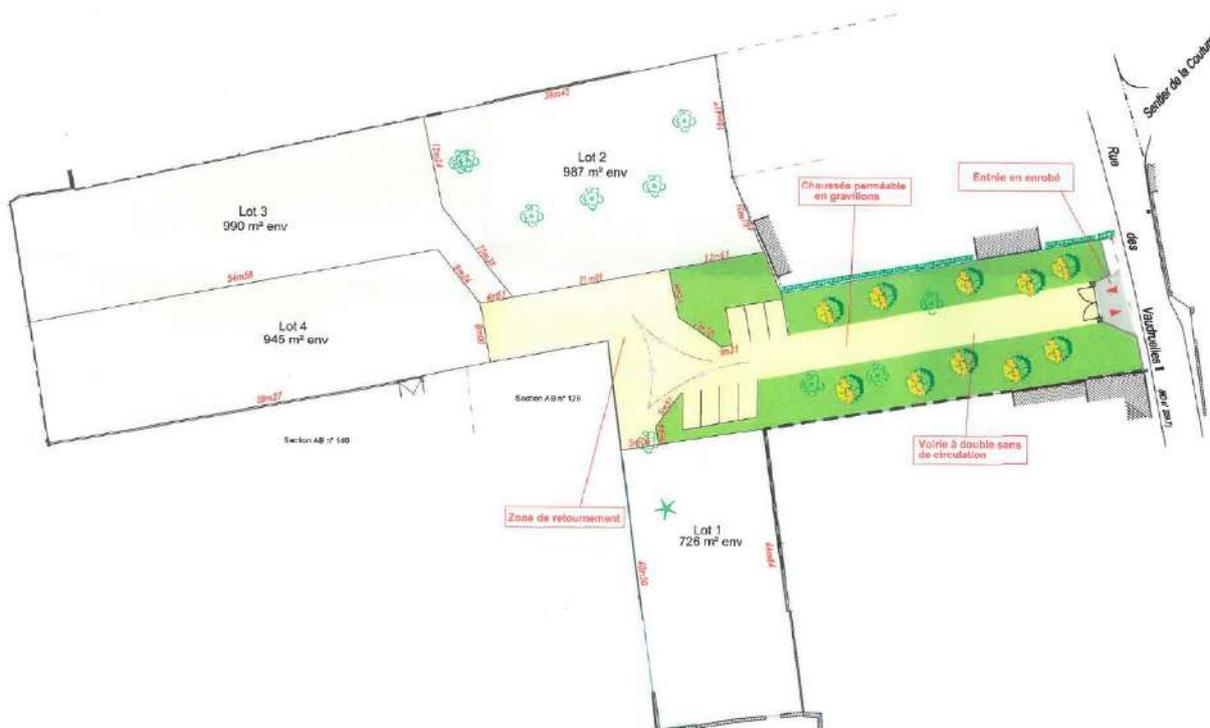
Depuis le transfert en 2020 de la compétence assainissement à la Communauté de Communes, les projets engagés par le syndicat des eaux se poursuivent :

- Les travaux en domaine public, effectué par l'entreprise SARC, sont terminés rue du Marais, au clos Boisse, rue de Froidvent et rue des Gaudières ;
- Le revêtement en pleine largeur, rue des Gaudières et rue du Marais a été financé par le Conseil Départemental ;
- Les travaux en domaine privé ont enfin démarré fin 2022, après une longue attente pour faire valider les subventions par l'Agence de l'Eau Seine Normandie ;
- Il y a eu 90 % de signataires des conventions entre la Communauté de Communes et les propriétaires. Les travaux sont effectués par l'entreprise ELO TP sous la maîtrise d'œuvre du bureau VERDI ;
- Les travaux sont en cours mais il n'est pas trop tard de faire valider votre convention de travaux. Merci de contacter : 06.20.63.03.75.



# Point sur les travaux 2022

## Lotissement rue des Vaudruelles



## Lotissement rue des Ormes : deuxième tranche





## Travaux 2023

### Les abribus : rue de la République et rue de Chimay

Environ 25 enfants et leurs parents utilisent l'arrêt de bus rue de la République face à l'église. A celui situé rue de Chimay, on dénombre actuellement 10 enfants et leurs parents prochainement rejoints par de nouvelles familles qui vont s'installer dans le lotissement en cours de construction rue des Ormes.

La construction de deux abribus est programmée en 2023 pour améliorer le confort et la sécurité des utilisateurs pendant l'attente des bus scolaires.

### Eglise 2<sup>ème</sup> phase – restauration extérieure suite et surcoût lié à la 1<sup>ère</sup> phase

Une autre poutre cassée a été découverte pendant les travaux de la première phase qu'il convient de remplacer au cours de la deuxième phase qui démarrera en septembre 2023 grâce aux concours de la Préfecture et du Département.

Travaux pour 216 633 € HT plus 39 000 € HT de coût supplémentaire financés comme suit :

- Subvention de l'Etat (plan de relance) : 143 326 €
- Subvention du Conseil Départemental : 76 337 €
- Autofinancement / Emprunt : 35 970 €



## Les projets 2023

Deux projets sont en attente de financement.  
Les demandes de subventions sont en cours.

### Jardin de biodiversité



### Aménagement pour les jeunes (foot, basket)



Une petite enquête a été réalisée auprès des jeunes mévoisinois, de la maternelle au lycée, afin de connaître leurs attentes en termes d'équipements et d'animation sur la commune.  
Un city stade est l'une des idées très souvent recueillie.



**LAURENT  
LE BERRE**  
Une équipe à votre service

- MACONNERIE
- ISOLATION
- RENOVATION
- CARRELAGE
- COUVERTURE
- TERRASSE

Z.I. les Marolles - 1 rue de l'avenir - 28130 PIERRES | [www.maconnerie-leberre.fr](http://www.maconnerie-leberre.fr)

Tél. : 02.37.32.34.54 - Portable : 06.23.28.72.62



## Etat civil 2022

### Naissances

GÉRARDIN Auguste	le 2 février
OULES Léona	le 12 mars
MUANDA NGOMA Malaïka	le 19 mars
GOUZÉ Chelsea	le 24 mai
THOS Lily	le 15 juillet
PATILEA Alexandru	le 28 août
CHAVILLON Alix	le 31 août
LETOURNEL Léna	le 16 septembre
ROBILLARD Romane	le 13 décembre



### Mariages

GASCON Steven et LELOUP Fanny	le 12 mars
PIERRON Jérôme et PLESSIS Marianne	le 27 mai
LESEIGNEUR Alban et FLORENT Sandra	le 28 mai
GAUDIN Pascal et JULIEN Muriel	le 25 juin
SERREAU Fabrice et HUBERT Vanessa	le 10 septembre



### Décès et Inhumations

LEGRAND Sylviane	le 28 janvier
GUILBERT Jean-Pierre	le 15 février
MOYSE Colette	le 20 avril
DELAHAYE Daniel	le 19 mai
CAILLEAUX Ginette	le 12 août
JANNEAU Jean-Pierre	le 5 octobre





# Les évènements 2022

## 12 mars : Concert pour l'église

Un concert de piano, donné dans l'église par François CORNU, a attiré 113 personnes sensibilisées à la sauvegarde de notre patrimoine.



## Printemps : Fleurissement de la commune



Parmi les initiatives des habitants pour le fleurissement de la commune, un décor remarquable est à découvrir près de l'église.



## 26 mars : Lancement de la souscription

En présence des élus départementaux, il a été procédé à la signature du lancement de la souscription ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine pour la collecte de dons afin de soutenir le projet de restauration de l'église, relayée par l'association de Valorisation du Patrimoine de St Piat / Mévoisins.



## 7 mai : Nettoyage de printemps

Grâce à l'énergie des habitants déployée dans les rues et les sentes, notre commune a bénéficié d'une matinée de nettoyage de printemps conclue par un verre de l'amitié.





# Les évènements 2022

## 8 mai : Commémoration

Les élus ont célébré avec les habitants présents le souvenir de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, suivi d'un vin d'honneur.



## 21 mai : Fête des voisins

La fête avec « mes voisins » a réuni une cinquantaine de personnes autour d'un repas partagé dans la bonne humeur au cœur du village.



## 11 juin : Dégustation

La commune a organisé une journée de découverte et de dégustation de vins d'Alsace et de St Nicolas de Bourgueil.



## 18 juin : Repas des aînés

Les aînés de Mévoisins étaient invités à un repas convivial dans la salle des associations, préparé et servi par l'équipe municipale.

Un colis a été remis en fin d'année aux personnes n'ayant pas souhaité assister à ce repas et qui en avaient fait la demande.





# Les évènements 2022

## 13 et 14 juillet : Festivités nationales



13 juillet : après un repas communal préparé par les bénévoles du Comité des Fêtes et servi à 146 convives, une retraite aux flambeaux a conduit les habitants jusqu'au traditionnel feu d'artifice.



14 juillet : un pique-nique champêtre et des jeux pour les enfants ont prolongé les festivités nationales.



## 4 septembre : Vide-greniers

Le premier vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes de Mévoisins rue de la République, agrémenté d'une restauration à emporter, a permis de proposer aux visiteurs les objets de 43 exposants et les activités des associations locales.



## 29 septembre : Réunion publique

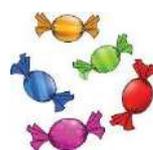
Une réunion d'information a décrit et expliqué le projet de café / restaurant multiservices « l'Arbre de la Liberté » qui a ouvert le 1<sup>er</sup> décembre.



## Octobre : Halloween



Les maquillages et les préparations des décorations d'Halloween ont rassemblé de nombreux enfants, remerciés par une collation offerte par la municipalité.





# Les évènements 2022

## 11 novembre : Commémoration

Les personnes présentes ont assisté à la lecture des messages officiels en commémoration de l'armistice de 1918, suivie d'un vin d'honneur.



## 18 novembre : Beaujolais nouveau



Le café / restaurant « l'Arbre de la Liberté » a proposé une soirée de préouverture avec un buffet dînatoire autour d'un verre de Beaujolais nouveau.



## Décembre : Décorations et spectacles de Noël



Trois ateliers de décoration de Noël ont contribué à décorer les locaux de la mairie, le sapin devant l'église et les rues du village.



Petits et grands se sont réjouis d'assister au spectacle et aux contes de Noël proposés à la mairie et à « l'Arbre de la Liberté ».





## Le café restaurant : l'Arbre de la Liberté



L'année 2022 a été marquée, entre autres événements à Mévoisins, par la réouverture du café de L'Arbre de la Liberté. Ce projet, né de la volonté d'Ann GRÖNBORG et de l'équipe municipale, répondait à un double objectif : rouvrir le dernier commerce du village et favoriser le lien entre les habitants en faisant de cet endroit un lieu de rencontre et de convivialité. La concrétisation s'est opérée en plusieurs étapes grâce à la collaboration étroite de quatre acteurs différents : l'association 1000 cafés qui soutient la réouverture de cafés participatifs dans les villages, la municipalité qui a racheté les murs, entrepris la rénovation et l'équipement des lieux, Anne GARNEAU la gérante et l'association "Les Amis du Tilleul" qui propose des activités ou événements pour les habitants de Mévoisins.

C'est ainsi qu'après le succès de la soirée Beaujolais nouveau, certains d'entre nous ont pu se retrouver pour la galette des rois, un dîner-concert, une soirée à la montagne ou des jeux de société. Les enfants n'ont pas été oubliés : après les contes de Noël et l'après-midi jeux Oika Oika, place à la gourmandise : les crêpes pour Mardi gras et bientôt un atelier chocolat en lien avec Pâques durant les vacances de printemps. Les anciens reviennent et côtoient de nouveaux habitants : le pari de redonner vie au village grâce au café semble réussi. D'autres événements sont prévus jusqu'en juillet : guettez votre boîte aux lettres et pensez à réserver ! Des projets sont à venir comme l'installation d'une terrasse pour les beaux jours. Entre-temps Anne et son équipe continuent de vous accueillir...

Franck DEHAY "Les Amis du Tilleul"



Du lundi au samedi  
9h - 15h  
vendredi et samedi soirs  
18h - 22h30  
Dimanche  
9h - 12h30



**Fermé le mercredi**

(horaires susceptibles de changer selon les saisons)

### **Services proposés :**

Café / Bar / dépôt de pain / petite épicerie de produits locaux  
Restauration sur place et à emporter  
Soirées à thèmes / Evènements divers

### **Pour nous contacter :**

09.82.36.41.09

[larbredelaliberte@gmail.com](mailto:larbredelaliberte@gmail.com)

Page Facebook: L'Arbre de la Liberté



N'hésitez pas à nous soumettre vos idées !



## Une Mévoisinoise à l'honneur

Vous l'avez peut-être aperçue s'entraîner au fil de l'eau dans l'Eure (la rivière) entre St Piat et le Moulin de Dionval en amont, avec ses amis de Boigneville (commune de Yermenonville) Marie-Hélène et Patrick .

Eliane FERMEAUX une habitante passionnée, pratique la **natation en eau vive** .

Native de Mévoisins, petite-fille de **Mme Andrée CAILLEAUX, première femme maire de Mévoisins de 1953 à 1962**, Eliane a appris à nager à l'âge de 20 ans à la piscine de Chartres. C'est là qu'un ami lui proposa de faire de la plongée, découverte qu'elle poursuit jusqu'à l'obtention du monitorat de plongée, et qui l'amena à la natation en eau libre grande distance (voir 30 km et plus) en 1980.



Ainsi en 1985, après l'ouverture par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM), de la discipline de nage en eau vive, elle est la première femme à terminer en 13h53 la Traversée d'Indre et Loire entre Chaumont-sur-Loire et Chouzé-sur-Loire. Sur ce parcours de **100 km de crawl rattrapé**, technique de nage plus fluide que le crawl classique, les nageurs sortent de l'eau tous les 25 km pour se ravitailler (6 000 calories) et retrouver leur équilibre, avec un règlement strict : obligation d'un bateau pour encadrer un groupe de 4 nageurs maxi, avec un médecin à bord, et une voiture qui doit suivre le déroulement de toute la course. Jean DUCOEUR, président de Touraine Plongée, a précisé qu'il n'y avait pas d'équivalent en France : dans les eaux de la Loire, agitées par les courants, la nage est difficile et l'épreuve est considérée au même titre que celle du célèbre Paris-Dakar.

Son palmarès :

- En 1985, à 35 ans, elle est championne d'endurance sur les **100 km de Traversée de l'Indre et Loire**,
- En 1986, elle réitère l'exploit mais doit s'arrêter 5 km avant l'arrivée à cause du froid. Elle sera encore la première femme à faire ce parcours,
- En 2021, elle est championne de France d'endurance en ligne en eau vive,
- Récompensée en tant que meilleure nageuse de l'année 2021-2022 par la FFESSM.



Aujourd'hui avec son club, le Subaquatique Dunois, Eliane participe toujours à une dizaine de courses par saison entre octobre et avril, sur des distances de 6 à 8 km en nage plus rapide, avec parfois des passages de vannages dans lesquels il ne faut surtout pas se retenir mais se laisser glisser.

Elle se fait toujours plaisir à rester dans le groupe de tête et certains lui demandent comment elle fait. Sa réponse : « *Je nage... c'est un plaisir d'avoir un rythme et une glisse régulière, dans ce sport il faut se concentrer, sentir l'effet de ses palmes et réguler sa respiration. C'est une maîtrise de soi et de ses mouvements, un plaisir de se classer parmi les jeunes. A Chinon, nous avons été 7 vétérans plus de 70 ans à être félicités, et 4 sont arrivés dans le peloton, dont une femme et j'en suis fière* ».

Pour concourir, les nageurs portent une combinaison en néoprène de 2mm, « là-dedans on est comme dans une bouteille thermos » note Eliane, et sont équipés d'un hydro en carbone ou en polystyrène et de palmes.

Avec Patrick et Marie-Hélène, Eliane s'entraîne deux fois par semaine, en effectuant deux fois le parcours du lavoir de St Piat au moulin de Dionval. Lorsque les courants sont assez prononcés, il leur faut 30 min pour remonter, et une dizaine de minutes pour descendre.

Sa petite-fille de 25 ans commence à s'intéresser à la discipline et vient de recevoir sa première combinaison.

Encore bravo pour tous ces exploits sportifs !





# Le tri sélectif

## Le tri a évolué :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le tri a évolué. Vous pouvez aujourd'hui inclure dans votre poubelle de tri tous les flacons et bouteilles en plastique, tous les emballages en plastique, tous les cartons et papiers, tous les emballages en métal. A noter toutefois qu'il demeure important de bien séparer les éléments d'emballage s'ils sont composés de matériaux différents (par exemple, le carton d'emballage de la boîte de biscuits doit être séparé de la barquette ou du film plastique), avant d'être jetés dans le bac de collecte.

Le site [lesbonneshabitudes.gouv.fr](https://lesbonneshabitudes.gouv.fr) centralise les informations génériques et les outils pratiques sur les 3R (réduire, réutiliser et recycler), pour permettre à chacun de réduire ses déchets, de savoir où les déposer et comment les trier.



## Les déchetteries les plus proches de la commune :

### Déchetterie PIERRES

2 rue du Clos de Marolles  
28130 Pierres  
Tél. : [07 48 10 95 53](tel:0748109553)

### Horaires d'ouverture

(Fermée les jours fériés)  
Lundi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45  
Mardi : fermée  
Mercredi : fermée  
Jeudi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45  
Vendredi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45  
Samedi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45  
Dimanche : 9h - 12h45

### Déchetterie HARLEVILLE

Route de Soulaire  
Ch. départemental 329  
28320 Bailleau-Armenonville  
Tél. : [07 48 11 00 68](tel:0748110068)

### Horaires d'ouverture

(Fermée les jours fériés)  
Lundi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45  
Mardi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45  
Mercredi : fermée  
Jeudi : fermée  
Vendredi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45  
Samedi : 9h - 12h45 / 14h - 17h45  
Dimanche : fermée



Les conditions d'accès au pass déchetterie sont consultables sur : [www.sitreva.fr](https://www.sitreva.fr)



# Le tri sélectif

## Tri sélectif en faveur de l'ONG « vision du monde » : Triez vos déchets pour faire une bonne action

C'est simple, on trie certains de nos déchets, habituellement non recyclables, on leur donne une nouvelle vie et en plus, on contribue à participer au financement de projets en faveur de l'ONG Vision du Monde et favoriser ainsi l'accès à l'eau potable, l'éducation, la santé et l'alimentation de nombreux enfants ! ([www.visiondumonde.fr](http://www.visiondumonde.fr).)

Venez les déposer dans l'un des 10 containers spécifiques installés dans l'enceinte de la mairie de Mévoisins (7 rue de la République, sous le préau, à côté du portail de l'entrée) !

Accessible 24h/24h tous les jours de la semaine (pensez à bien refermer le portail après votre passage).

### Voici la liste des 10 déchets acceptés :

- ✓ les emballages en plastique de gourdes (pompotes... toutes marques)
- ✓ les stylos et matériels d'écriture usagés
- ✓ les tubes de colles (UHU ou toutes les autres marques)
- ✓ brosses à dents et tubes de dentifrice
- ✓ les capsules de café "DOLCE GUSTO"
- ✓ les capsules en plastique "SPECIAL.T" et "TASSIMO"
- ✓ les bouchons en plastique des gâchettes de vaporisateurs et les emballages de lingettes ménagères
- ✓ collants fins, mi-bas, bas...
- ✓ les produits de maquillage vides
- ✓ les bouchons en plastique (en faveur d'une autre association Eurélienne)



Pour toutes questions rendez-vous

sur Facebook :

«Regroupement Bénévoles du 28»

ou par mail :

[visiondumonde28@gmail.com](mailto:visiondumonde28@gmail.com)



# Bien vivre ensemble

## Dépôts sauvages

Il est rappelé qu'afin de lutter contre les dépôts illégaux de déchets, le conseil municipal a décidé par délibération du 23 juin 2021 de fixer un montant d'amende minimum de 500 € pour sanctionner les dépôts sauvages, majorable en cas de non-enlèvement par le responsable de l'infraction.



## Déjections canines

L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets. Par conséquent, le non ramassage des crottes de son chien sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics, expose à une contravention d'un montant de 35 €.

Cette amende est une mesure pour inciter certains propriétaires de chiens à plus de civisme et à utiliser systématiquement les poubelles mises en place dans la commune pour collecter ces déjections, afin d'éviter de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires.



## Stationnement gênant

Il est rappelé que la réglementation de la circulation et du stationnement considère comme gênant un stationnement qui bloque la circulation pour le passage d'un piéton sur un trottoir, ou sur la voie publique pour un véhicule.

L'amende pour stationnement gênant fait l'objet d'une contravention de 2<sup>e</sup> classe (35€).



## Entretien des trottoirs et caniveaux

L'article 4 de l'arrêté municipal du 27 avril 2018 stipule que l'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe au propriétaire ou au locataire, riverains de la voie publique.

Chacun est tenu d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux qui longent sa propriété, en toute saison.

Le nettoyage englobe le balayage, la tonte, le désherbage et le démoussage des trottoirs et des caniveaux.



## Nuisances

Il est rappelé que par arrêtés préfectoraux :

- les feux en extérieur, et notamment de végétaux, sont interdits toute l'année sur la commune,
- les outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (en particulier tondeuses thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques) **ne peuvent être utilisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**





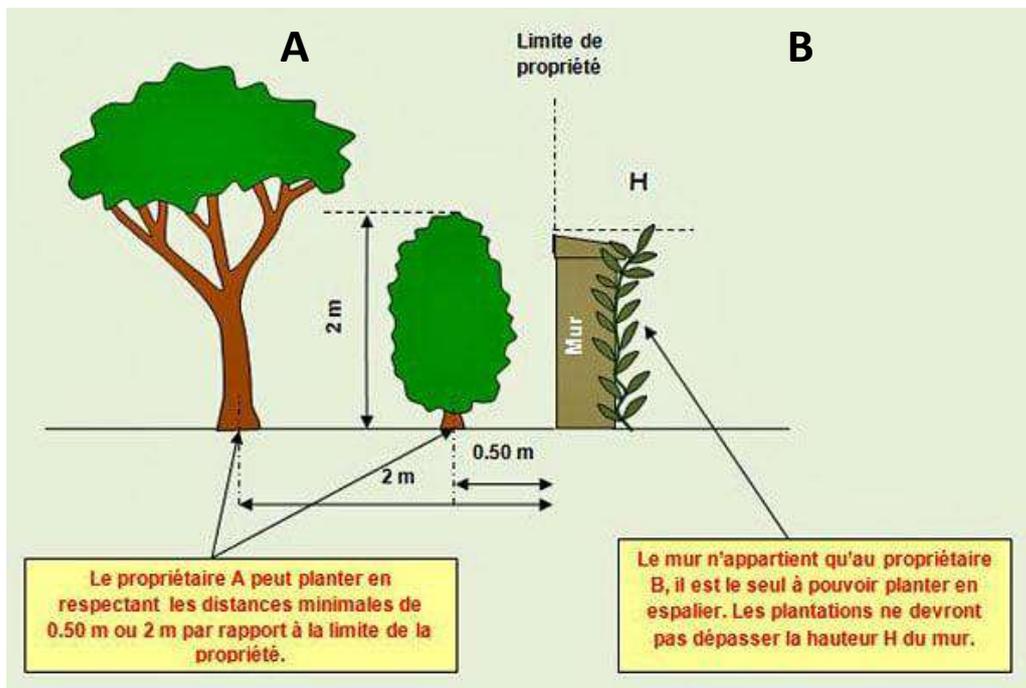
## Elagage des arbres et des haies

Les haies, les branches et racines d'arbres qui dépassent sur le domaine public doivent être rapidement taillées à l'aplomb des limites de propriété afin de laisser libre circulation aux piétons, automobiles et aux engins de grande hauteur.

L'entretien de la végétation dans les limites des propriétés est à la charge du propriétaire comme le stipule **l'article 673 du code civil**.

### Petit rappel :

1. Les plantations de basses tiges qui ne dépassent pas 2 mètres de hauteur doivent se trouver à une distance minimum de 0,50 m de la limite de propriété,
2. Les arbres de hautes tiges dépassant 2 mètres de hauteur doivent se situer à une distance minimale de 2,00 m de la limite de propriété.



# MENUISERIE

## MICKAËL BONIS

Menuiserie, Bois - PVC - Alu  
Fenêtre, Volet battant, Volet roulant  
Portail, Agencement intérieur, Parquet

mickaelbonis@orange.fr  
**02 37 32 46 25**

15, rue Dionval  
28130 St PIAT





## Démarches administratives

### Carte d'identité et passeport :

-> Prendre rendez-vous avec l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil et chargées de la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports.

Liste des mairies équipées les plus proches de Mévoisins :

- Mairie de Chartres : 02.37.23.40.00
- Mairie d'Épernon : 02.37.83.40.67
- Mairie de Lucé : 02.37.25.68.25
- Mairie de Luisant : 02.37.88.00.70
- Mairie de Maintenon : 02.37.23.00.45
- Mairie de Nogent-le-Roi : 02.37.51.42.88



-> Possibilité d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (<http://passeport.ants.gouv.fr>) depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. **Attention, cette dernière n'est valable que 6 mois.**

### Recensement militaire :

#### - Recensement à la mairie

Faire le recensement à la mairie de la commune du domicile.

Se munir des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

#### - Recensement en ligne

Service en ligne : <https://www.service-public.fr>

Fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Après le recensement citoyen :

- Obtention d'une attestation de recensement indispensable pour pouvoir s'inscrire à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir du 25<sup>e</sup> anniversaire.
- Inscription automatique sur les listes électorales dès le 18<sup>e</sup> anniversaire.



### Nouveauté :



La mairie de Mévoisins a fait l'acquisition, fin 2022, d'un ordinateur portable disponible notamment pour les démarches administratives des habitants ayant des difficultés avec les nouvelles technologies de communication. Si tel est votre cas, une aide pourra également vous être proposée à cette occasion.



## Démarches administratives

### Inscription sur la liste électorale :

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale d'une des communes suivantes :

- Commune de votre domicile,
- Commune dans laquelle vous êtes soumis aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans,
- Commune de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Commune où vous avez l'obligation de résider en tant que fonctionnaire,
- Commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

#### Comment s'inscrire :

##### 1/ A la mairie

Se munir des documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois



##### 2 / En ligne

<https://www.service-public.fr>

##### 3/ Par courrier

Vous devez envoyer les documents suivants à la mairie :

- Formulaire cerfa n° 12669
- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

#### Les élections 2022

Taux de participation à Mévoisis

Election présidentielle : 10 et 24 avril

1<sup>er</sup> tour : 78 %

2<sup>ème</sup> tour : 79 %

Elections législatives : 12 et 19 juin

1<sup>er</sup> tour : 56 %

2<sup>ème</sup> tour : 53 %

### Petit rappel d'Urbanisme

Vous voulez :

- ✓ Créer, supprimer, remplacer des ouvertures (portes, fenêtres, fenêtres de toit) ou des volets,
- ✓ Créer, supprimer, remplacer un portail, un portillon, une clôture,
- ✓ Installer un abri de jardin,
- ✓ Faire un ravalement ou une isolation thermique par l'extérieur (I.T.E.),
- ✓ Faire une réfection de toiture ou poser des panneaux photovoltaïques,
- ✓ ...

Vous modifiez l'aspect extérieur de votre maison (art. R.421-17 du Code de l'Urbanisme), vos travaux sont soumis à autorisation et nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable en mairie (imprimé Cerfa n° 13 703\*10).



Renseignements en mairie au 02.37.32.34.10  
ou le mercredi de 14 h à 17 h (sur RDV)



## Vie associative

### Le Comité des Fêtes de Mévoisins

[cdf.mevoisins28@gmail.com](mailto:cdf.mevoisins28@gmail.com)



Le Comité des Fêtes est aux cotés de l'équipe municipale pour animer et faire vivre le village de Mévoisins.

Les différentes initiatives et animations décrites en 2022 seront renouvelées en 2023, avec une novation : un après-midi musical le 10 juin 2023 avec plusieurs intervenants dans le domaine pop / jazz.

### L'Entente Sportive et Culturelle de Mévoisins

[www.club.fft.fr/escmevoisins](http://www.club.fft.fr/escmevoisins)

[esc.mevoisins@orange.fr](mailto:esc.mevoisins@orange.fr)



L'ESC Mévoisins bénéficie d'un nouvel entraîneur depuis septembre 2022 qui anime des cours collectifs de tennis jeunes et adultes chaque dimanche matin. Des formules de cours collectifs à l'heure vont également pouvoir être proposées dès les beaux jours.

De nouvelles animations, gratuites et ouvertes à tous petits et grands, sont prévues cette année :

- multi-raquettes (tennis, ping-pong, badminton) le dimanche 30 avril 2023 après-midi,
- après-midi découverte du tennis le dimanche 18 juin 2023.



### Association des Parents d'Élèves du RPI de St Piat, Mévoisins, Soulaire et Chartainvilliers

[aperpi28130@gmail.com](mailto:aperpi28130@gmail.com)



Association indépendante de parents d'élèves, l'APE participe à la vie de nos villages et apporte son soutien et son aide aux enfants et à l'école.

En tant que représentants des parents d'élèves, nous siégeons au conseil d'école, suivons les projets et l'utilisation de la K'gnotte (coopérative scolaire). Nous participons également aux commissions du Syndicat Scolaire et suivons l'évolution des systèmes de garderie, de cantine, de transports et de Temps d'Activités Périscolaires (TAPS).

Grâce aux manifestations que nous organisons, nous contribuons, au fil des ans, au financement des classes découvertes et à l'achat de matériel. Ainsi, chaque année, nous organisons un loto qui remporte toujours un franc succès auprès des petits et des grands, et un goûter festif qui aura lieu cette année le dimanche 14 mai 2023.

Mais avant tout, nous sommes à votre écoute. Nous œuvrons pour une convivialité et une meilleure communication entre parents, enfants, enseignants et élus.



## Vie associative

### L'amicale des quatre villages

amicaledes4villages@gmail.com



Des activités hebdomadaires variées (musiques, loisirs créatifs, danse, peinture, pilates, théâtre ...) et tout au long de l'année, des sorties familiales (balades thématiques), soirées jeux, gala des activités, théâtre...

#### Activités proposées :

- ✓ Batterie-percussion/Tambours
- ✓ Dessin – Techniques de peinture
- ✓ Loisirs créatifs
- ✓ Bibliothèque
- ✓ Guitare
- ✓ Pilates
- ✓ Chant chorale adultes
- ✓ Piano
- ✓ Théâtre
- ✓ Danse enfants
- ✓ Fitness – Steps – Abdos - fessiers
- ✓ Yoga



## Les activités – salle des associations

### Vendredi c'est tricot et jeux :

Le vendredi après-midi de 14h à 16h30, deux fois par mois, le Comité des Fêtes vous propose un moment de convivialité autour de travaux d'aiguilles (tricot, crochet, broderie,...) et pour les amateurs de jeux : parties de cartes ou de dominos. Thé, café et petits gâteaux sont également au rendez-vous !



Arbre « habillé » en tricot



### Yoga avec Laetitia Ronsin, professeure certifiée.

Chaque cours est nouveau et ludique, dans un enchaînement de postures différentes, et est accompagné par la respiration. Il comprend un échauffement, du renforcement musculaire dont celui des abdominaux, la mobilité du dos ; on travaille l'équilibre, la mobilité, le cours se termine sur des étirements et une courte relaxation.

Cours un samedi sur deux :

9h-10h : yoga doux

10h-11h : yoga dynamique

Cours d'essai offert.

Renseignements et inscriptions au 06 62 33 65 05.



### Les autres activités proposées :

Lundi : Yoga de 20h à 21h (Amicale des 4 villages)

Mardi : Pilates de 20h à 21h (Amicale des 4 villages)

Jeudi : Dessin de 14h à 16h30 (Amicale des 4 villages)





## Les évènements à venir...

<b>25 mars</b>	Matinée nettoyage de printemps et plantations, suivie du verre de l'amitié
<b>6 mai</b>	Troc aux plantes
<b>8 mai</b>	Commémoration
<b>2 juin</b>	Fête de Mes Voisins
<b>3 juin</b>	Dégustation de vins
<b>10 juin</b>	Festival de musique
<b>17 juin</b>	Repas des aînés
<b>13 juillet</b>	Repas républicain, retraite aux flambeaux, feu d'artifice
<b>14 juillet</b>	Cérémonie du 14 juillet suivie d'un pique-nique républicain
<b>3 septembre</b>	Vide-greniers
<b>9 septembre</b>	Inauguration des travaux de l'église
<b>28 octobre</b>	Atelier d'Halloween
<b>31 octobre</b>	Goûter d'Halloween
<b>11 novembre</b>	Commémoration
<b>18, 25 novembre, 2 décembre</b>	Ateliers décorations de Noël
<b>9 décembre</b>	Décorations du sapin, contes et goûter de Noël

Les dates seront confirmées tout au long de l'année



**Créations graphiques**

**Sites Internet**

**Impressions tous supports**

**Objets & Textiles publicitaires personnalisés**

**Studio NouvelleVie**  
STUDIO GRAPHIQUE PRINT & WEB  
www.nouvellevie.fun

**à GALLARDON**

**Sandrine COLAS**  
À l'écoute de vos besoins !  
Contact Commercial & Administratif :  
**06.10.82.33.34**  
sandrine@nouvellevie.fun

**Nicolas CLINARD**  
À la création de vos desirs !  
Contact Technique & Créatif :  
**06.19.10.22.67**  
nicolas@nouvellevie.fun



**INSTALLATION DÉPANNAGE  
ENTRETIEN CHAUDIÈRE GAZ - FUEL**

*Ramonage / Plomberie / Climatisation*

 **02 37 655 371**

 ECOCHAUFFE28  
11, Rue Max Cousin  
ZI Le Quai  
28210 Nogent le Roi

accueil@ecochauffe28.com  
<https://ecochauffe28.com>



**A.Z BÂTIMENT**  
**Neuf & Rénovation**

*Maçonnerie-Terrassement*

- Carrelage
- Isolation
- Couverture

**06.11.60.86.95**

[azbatiment28@gmail.com](mailto:azbatiment28@gmail.com)

**Tony Pizza**  
*Cuite sur Pierre*  
*A partir de 18€00*

**1** Lundi: GAMB AIS  
Mardi (semaine paire): YERMENONVILLE  
Mardi (semaine impaire): BLEVY  
Mercredi (semaine impaire): MEVOISINS  
Jeudi: CRECY-COUVE  
Vendredi: BOISSY-EN-DROU AIS  
Tél: 06.43.22.36.21

**2** Lundi (semaine paire): BRECHAMPS  
Lundi (semaine impaire): PIERRES  
Mardi: GERMAINVILLE  
Jeudi: BOUGLAINVAL  
Vendredi: ST-SAUVEUR-MARVILLE  
Tél: 06.26.80.76.88



**3** Lundi: COURDEMANCHE  
Mardi (semaine paire): BAILLEAU-ARMENONVILLE  
Mardi (semaine impaire): CHENE CHENU  
Mercredi (semaine paire): DANCOURT  
Jeudi: PONTGOUIN  
Vendredi: COLTAINVILLE  
Tél: 06.65.64.95.26



Pizzaiolo chez vous pour animer vos soirées, infos et devis sur demande



**SAINT PIAT**

**Bar / Restaurant / Tabac / FDJ**  
**Relais Colis Pickup / Paiement de proximité**

[Facebook.com/alabonneeure28130](https://www.facebook.com/alabonneeure28130)

*Restauration le midi ou  
mardi ou samedi*



Nous vous accueillons :

Le mardi/mercredi de 7h30 à 14h30 et de 16h à 19h30

Le jeudi de 7h30 à 14h30

Le vendredi/samedi de 7h30 à 14h30 et de 16h à 20h30

Le dimanche de 8h à 13h

N'hésitez pas à réserver pour déjeuner au 09-66-82-47-74.



# Tarifs communaux

## Location de la salle des associations :

MAISON DES ASSOCIATIONS	Habitants de Mévoisins	Habitants hors Mévoisins
Forfait week-end (1)	220 €	320 €
Forfait samedi ou dimanche ou jour férié (2)	140 €	200 €
Forfait jour de semaine	50 €	60 €
Forfait associations (par an)	30 €	
CAUTION PRINCIPALE	400 €	400 €
CAUTION MENAGE	80 €	80 €

(1) : le samedi de 12 heures avec arrêt à 1h du matin et reprise le dimanche de 8 heures à minuit

(2) : le samedi de 8 heures à 1h du matin ou dimanche ou jour férié de 8 heures à minuit



La location de la salle est une recette pour la commune : il est donc important que les mévoisinois respectent le règlement interdisant le **prête-nom**.

## Cimetière :

Concession cinquantenaire	250 €
Concession trentenaire	150 €
Superposition à partir de la 2ème personne, 50 ans	125 €
Case colombarium cinquantenaire	800 €
Urne déposée dans un caveau ou une fosse	125 €



*Café - restaurant*  
*L'Arbre de la Liberté*  
23 rue de la République 28130 Mévoisins

☎ 09.82.36.41.09

✉ [larbredelaliberte@gmail.com](mailto:larbredelaliberte@gmail.com)

**Fermé le mercredi**

Retrouvez toute l'actualité sur Facebook



## Infos utiles

### Energie : retrouvez les aides auxquelles vous pourriez être éligibles en 2023

**Le bouclier tarifaire** : en vigueur depuis octobre 2022, le bouclier tarifaire bloque à 15 % la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité en 2023. Il s'applique à tous les Français.

#### Les chèques énergie :

- **L'indemnité carburant** : 100 € d'aide pour les 10 millions de travailleurs les plus modestes. Les personnes éligibles doivent avoir un revenu fiscal annuel de référence par part inférieur à 14 700 €.
- **Le chèque énergie exceptionnel** : entre 100 € à 200 € envoyés automatiquement aux 12 millions de foyers bénéficiaires ayant un revenu fiscal inférieur à 17 400 €.
- **Le chèque énergie** : entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre d'unités de consommation. Le revenu de référence annuel par unité de consommation doit être inférieur à 10 800 euros.
- **Le chèque énergie fioul** : entre 100 € et 200 € pour les foyers se chauffant au fioul et ayant un revenu fiscal strictement inférieur à 20 000 €.
- **Le chèque bois** : entre 50 € à 200 € pour tous les foyers se chauffant au bois, avec un revenu fiscal inférieur à 27 500 €.
- **Fonds Energie d'Action Logement** : jusqu'à 600 € par foyer éligible. Sont concernés les locataires d'hébergement social ou HLM qui doivent justifier d'une hausse des charges au moins supérieure à 100 € par mois et les personnes ayant subi une augmentation des charges de plus de 1000 € sur l'année.

#### Les aides à la rénovation énergétique et au solaire, pour réduire sa consommation d'énergie :

- **MaPrimeRénov'** : s'adresse aux propriétaires d'un logement construit datant d'au moins 15 ans et qui veulent réaliser des travaux de rénovation énergétique.  
Par exemple : des travaux d'isolation, installation d'une pompe à chaleur en trouvant un artisan chauffagiste RGE, etc ...
  - **MaPrimeRénov' Sérénité** : complément de MaPrimeRénov' pour les foyers modestes.
  - **Les aides locales de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)** : selon votre lieu de résidence, des aides spécifiques sont disponibles.
  - **L'Éco-prêt à taux zéro** : prêt bancaire pouvant s'élever jusqu'à 55 000 € pour des travaux de rénovation réalisés par des artisans certifiés RGE.
  - **La TVA réduite à 5,5 %** : accordée aux travaux d'amélioration énergétique et écologique dans un logement construit il y a plus de 2 ans.
  - **Les certificats d'économie d'énergie (CEE)** : aides financières attribuées par les fournisseurs d'énergies afin de réaliser des travaux d'économies d'énergie. Pour plus d'informations, pensez à comparer les fournisseurs pour bénéficier d'un tarif d'électricité moins cher.
  - **La prime à l'autoconsommation photovoltaïque** : pour l'installation de panneaux solaires en autoconsommation. Elle varie de 80 à 380 €/kWc\* en fonction de la puissance installée.  
Exemple : pour l'installation d'un panneau solaire d'une capacité inférieure ou égale à 3 kWc, la prime s'élève à 380 €/kWc.
- (\*) kWc : indique la puissance de l'installation en kilowatt-crête.

### ELECTRICITE GENERALE

#### S.A.S JULIEN

18 rue Robert Poisson  
28130 SAINT-PIAT  
Portable : 06.32.39.58.16  
E-mail : [j.julieneric@orange.fr](mailto:j.julieneric@orange.fr)




Retrouvez l'actualité de la commune de Mévoisins :

Site internet : [www.mevoisins.fr](http://www.mevoisins.fr)

PanneauPocket

Facebook : [citoyen de Mévoisins](https://www.facebook.com/citoyen.de.Mevoisins)

Mairie de Mévoisins  
Tél : 02.37.32.34.10  
Mail : [mairie.mevoisins@outlook.com](mailto:mairie.mevoisins@outlook.com)



« Où est le petit chat ? »  
Retrouve ce petit chat caché dans le bulletin et viens donner ta réponse à la mairie, une petite surprise t'attend !

